



BERNAY
LA VILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2024

Délibération n°80-2024

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 28

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-quatre, le seize octobre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Régis ROUSSEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Sébastien LERAT, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Pascal SEJOURNE, Hugues CANTEL à Marie-Lyne VAGNER, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Louis CHOAIN, Colette GENET à Thierry JOSSE, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, François VANFLETEREN à Sébastien LERAT

Absents : Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Justine PIQUOT, Pascal GRIHAULT, Sandrine BOZEC

Date de la convocation : Jeudi 10 octobre 2024

Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

Objet :

APPROBATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son projet de redynamisation du territoire, la Ville de Bernay a décidé de poursuivre ses investissements. Il est ainsi proposé de valider les projets suivants pour l'année 2025 :

1. Transformation du jardin public le Square Gouas en jardin pédagogique

Dans le cadre de ses engagements pour la préservation de l'environnement et la sensibilisation de ses habitants à l'écologie, la commune de Bernay a élaboré un projet ambitieux de transformation du Square Gouas. Ce projet s'inscrit dans une politique de gestion différenciée des espaces verts et vise à promouvoir la biodiversité ainsi que l'éducation environnementale.

Le jardin public, actuellement organisé selon un modèle classique à la française, ne répond plus aux besoins actuels d'un espace urbain écologique, interactif et ouvert à la communauté. Par conséquent, la municipalité a décidé de :

- Renaturer le jardin en introduisant des essences locales et des plantes favorisant la biodiversité.
- Mettre en place un parcours éducatif innovant avec des structures sensorielles qui permettront de découvrir la nature à travers une approche interactive et multisensorielle.
- Favoriser la participation du tissu associatif local pour organiser des animations et ateliers autour de la biodiversité, de l'agriculture durable et de l'écologie.

Le projet inclut également la création d'un accès direct à l'école Paul-Bert, située à proximité, permettant d'enrichir l'offre éducative locale et de renforcer le lien entre l'école et la nature.

⇒ Plan de financement prévisionnel modifié :

| Dépenses HT | | Recettes | |
|--|---------------|-------------|---------------|
| Transformation du jardin (aménagement, parcours éducatif). | 41000€ | Département | 15000€ |
| MO/ Etudes | 4000€ | | |
| Structures | 15000€ | | |
| TOTAL | 60000€ | | 15000€ |

2. Les équipements sportifs :

- Restructuration du site André Rémy avec la construction de 2 nouveaux terrains de tennis en terre battue artificielle.
- Il sera également construit un bac de récupération des eaux de drainage et de pluie qui pourront servir à l'arrosage des terrains artificielles permettant une gestion plus vertueuse de la consommation de l'eau.
- Ce projet vise également la centralisation de la section Tennis autour d'un même site. Aujourd'hui, le S.C.B Tennis est dispersé sur 2 sites et dispose de courts de tennis obsolètes et inutilisables.

⇒ Plan de financement prévisionnel modifié :

| Dépenses HT | | Recettes | |
|--------------|------------------|--------------------------------|-----------------|
| Travaux | 288 645€ | Etat | 92 133€ |
| MO/ Etudes | 18 466€ | Région | |
| | | Département | 30 000€ |
| | | Fédération Française de Tennis | 36 000€ |
| | | Agence Nationale du Sport | 33 378€ |
| | | Ville de Bernay | 115 600€ |
| TOTAL | 307 111 € | TOTAL | 307 111€ |

3. Investissement scolaire :

- Rénovation des sols et des peintures de l'école maternelle Bourg-Le-Comte

⇒ Plan de financement prévisionnel modifié :

| Dépenses HT | | Recettes | |
|--------------|--------------------|-----------------|---------------------|
| Travaux | 122 724,04€ | Département | 36 817, 21€ |
| | | Ville de Bernay | 85 906,83 € |
| TOTAL | 122 724,04€ | TOTAL | 122 724,04 € |

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu les projets et les plans de financement présentés

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les programmes d'investissement 2025 présentés ci-dessus ainsi que leurs plans de financement.

Pour copie certifiée conforme